



Enseignement Adapté : CASUS BELLI

- Actualités - 2015/2016 -



Copyright © Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie

d'Aix-Marseille - Tous droits réservés

Communiqué de presse du SNALC-FGAF et du SNE-FGAF, du 18 juin 2016 :

Enseignement Adapté : CASUS BELLI

Réunis à Paris le 16 juin pour le groupe de travail sur les EREA, le SNALC-FGAF et le SNE-FGAF déplorent que la note de travail d'octobre 2015 **qui devait clarifier des questions techniques ait servi à certaines académies pour fermer des postes de professeurs des écoles spécialisés sur des missions éducatives et les substituer par des AED, et ce, sans aucune concertation ni négociation.**

Le retrait de cette note de service, dénoncée unanimement, est un préalable à la poursuite de la participation du SNALC et du SNE au groupe de travail. Il ne saurait y avoir de débats sur les missions des enseignants et sur le public accueilli dans les EREA alors que certains recteurs semblent les considérer comme des réserves de moyens, à rebours des préconisations du rapport de l'Inspection Générale de septembre 2013.

La méthode qui consiste à modifier de fait les postes, pour inviter ensuite à négocier, **ne répond pas à un dialogue social apaisé et responsable.**

Le SNALC et le SNE seront prêts à débattre lorsque cette note aura été supprimée.

Contacts :

SNALC-FGAF : Xavier PERINET-MARQUET, Responsable Enseignement spécialisé, xavcan@hotmail.com , 06 64 20 34 99

SNE-FGAF : Gilles LELEUX, 06 26 27 57 83

[VERSION IMPRIMABLE](#)